



Formation Spécialisée de la DDFiP des Yvelines
Séance Plénière du 12 mai 2026

Compte-Rendu

Formation Spécialisée du 12 mai 2026

Pour des raisons d'incompatibilité de calendrier, le Directeur Départemental a décidé que cette séance plénière aurait lieu sans groupe de travail préalable, comme c'était le cas jusque là.

Vous trouverez notre Déclaration Liminaire en pièce jointe.

L'ordre du jour était :

- 1- Étude des fiches de signalement
 - 2- Tableau récapitulatif des accidents de service
 - 3- Présentation du nouveau modèle de lettre de mission de l'assistante de prévention
 - 4- Aménagements de poste, information sur les propositions non agréées par l'administration
 - 5- propositions de dépenses : enveloppe locale et formations (pour avis)
 - 6- Présentation du kit ministériel sur l'aménagement des espaces de travail
 - 7- Rapport de visite pour le CFP de Houilles
 - 8- Registre SST
- Questions diverses

Etude des Fiches de Signalement

Lors de l'étude de **fiches de signalement internes** (qui rapportent des incidents survenus entre collègues ou avec leur hiérarchie), les élus CGT ont de nouveau rappelé la nécessité d'instaurer une culture de la bienveillance dans nos services. Le "prendre soin" devrait prendre le pas sur les sentiments de supériorité et les managers devraient incarner ce qui est en théorie leur mission première : soutenir et encourager.

Malheureusement, et malgré les bonnes intentions de la Direction Générale sur le sujet, les élus CGT ont le sentiment que cette problématique n'est pas assez prise en compte par la Direction Départementale des Yvelines. La Direction du 78 a montré qu'elle était capable de gérer des situations de management problématiques une fois que le mal était fait. A présent, les élus FS souhaitent que notre FS étudie la mise en place de mécanismes de prévention.

Lors de l'étude des fiches des **fiches de signalement externes**, la Formation Spécialisée a de nouveau évoqué les Risques Psycho Sociaux (RPS) encourus par les agents qui font face à des menaces et à des messages violents que ce soit au guichet ou sur les messageries. Des pistes seront étudiées pour rappeler aux contribuables le caractère délictueux de tout propos problématique adressé aux agents DDFiP.

L'équipe médicale et de l'Action Sociale a déploré que ces fiches ne lui soient jamais transmises, faut d'un accès à l'application Signalfip. Le Directeur Départemental a entendu la légitimité de cette demande et il a été convenu qu'un tableau récapitulatif serait adressé aux Médecins du Travail et aux Assistantes de service Social.

Présentation du Kit Ministériel sur l'aménagement des espaces de travail

L'étude de ce document conséquent montre que les orientations en matière d'aménagement des espaces de travail tendent fortement vers des formes de flex office, dans lesquelles les agents n'auraient plus de bureaux attitrés. Cependant, les élus CGT ont constaté avec joie qu'il est théoriquement prévu que la concertation avec les utilisateurs et l'information aux agents tout au long de la conception et de la réalisation des aménagements doivent être les piliers de tous les nouveaux projets. les élus CGT ont pointé du doigt qu'au vu des expériences des travaux entrepris à Saint-Germain-en-Laye et à Versailles, il semble que notre direction locale dispose de marges de progression en ce sens.

Questions Diverses :

Note du 5 mai 2026 sur le télétravail

Nos élus CGT ont souhaité revenir sur la note du Ministre Amiel encourageant l'octroi de jours de télétravail supplémentaires pour faire face à la hausse du prix de l'essence. Notre Directrice des Ressources Humaines a rappelé que cette nouvelle note ne modifiait pas la limite de jours télétravaillables par semaine, fixés à 3, ponctuels, pas exceptionnels. Par ailleurs, toute nouvelle demande de télétravail supplémentaire devra s'apprécier au cas par cas par des critères d'éligibilité en fonction des nécessités de service et de l'accès aux transports en commun.

Campagne DUERP

Nos élus CGT en FS ont reçu des témoignages laissant entendre que certain.e.s chef.fes de service auraient décidé ne pas organiser de réunion avec leurs agents dans le cadre de la campagne DUERP, ce qui constituerait une atteinte sérieuse à sa bonne mise en oeuvre.

Il semble effectivement que les risques recensés dans PREVACTION pour certains services soient identiques aux recensements précédents. Cependant ce constat ne suffit pas à conclure que les réunions n'ont pas eu lieu. Un groupe de travail DUERP est organisé au mois de juin 2026, ce qui sera l'occasion de revenir sur les conditions de réalisation de cet exercice.